Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 98 (2001)
Heft: 11-12

Endseiten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ATTENTION! N'oubliez surtout pas...

... de faire un dernier traitement complémentaire anti-varroa en l'absence de couvain, et par bonne température (10° environ)

Nous ne voulons pas nous substituer aux directives des inspecteurs et autres conseillers apicoles, mais nous nous permettons de vous rendre attentifs aux risques que les apiculteurs prennent s'ils ne font pas un dernier traitement complémentaire fin octobre - début novembre. Un traitement à l'**acide oxalique** ou au **Périzin** est indispensable à une élimination maximale des derniers parasites. Un jour de beau temps (les notices d'emballage disent 5° minimum, mais nous préconisons une **dizaine de degrés**), il s'agira d'appliquer par dégouttement ou vaporisation l'un des produits susmentionnés.
Les dernières expériences l'ont prouvé: les produits actuels ont une efficacité ne dépassant que rarement les 90 %. Les 10 % restants doivent absolument être éliminés afin de commencer la nouvelle saison dans les meilleures conditions.

Périzin S'applique par dégouttement sur les abeilles, entre les cadres.

Le set (bouteille doseuse + produit pour 10 ruches	**Fr. 47.—**
Le flacon de *Périzin* pour 10 ruches	**Fr. 39.—**

Acide oxalique par dégouttement,

idem à ci-dessus, pour 20 ruches	**Fr. 12.50**

Acide oxalique par vaporisation,

directement sur les abeilles en levant tous les cadres occupés, pour 20-25 ruches	**Fr. 12.—**

ATTENTION! Si vos colonies manquent de provisions, offrez-leur du *MIELO-CANDI*!

A l'intérieur des partitions, un ou deux cadres de nourriture et le tour est joué!

Notre solution: le grand cadre de corps (environ 4 kg), le cadre de hausse (environ 2 kg) ou les barquettes de 1 kg 250 (pour compléter).

Jusqu'à 12 kg: **Fr. 7.—** le kg – / Dès 12 kg: **Fr. 6.60** le kg
Dès 24 kg: **Fr. 6.50** le kg.

RITHNER & Cie – Apiculture
Route du Chili 29 – CP 67 – 1870 MONTHEY 1
Tél. 024/471 21 54

Abonnement
à notre *Revue suisse d'Apiculture*

Le comité de la Société romande d'apiculture a décidé de lancer, afin de recruter de nouveaux abonnés, un **appel d'abonnement**.

Tarif 2002 : Abonné suisse = Fr. 40.–
Abonné étranger = Euro 30.–

Cette somme peut être versée à notre CCP 10-1480-6, Société romande d'apiculture, Lausanne, ou, pour les abonnés étrangers, en faisant parvenir au soussigné un eurochèque.

Votre paiement fait office de commande, si votre adresse complète (ou celle du bénéficiaire) figure sur le coupon postal. Vous pouvez aussi me retourner le coupon ci-dessous, lequel accompagnera l'eurochèque.

Nom: ..... Prénom: .....

Adresse: .....

N° postal: ..... Localité: .....

(prière d'écrire en lettres majuscules ou à la machine)

L'abonnement est valable un an. Vous recevrez les numéros déjà parus. Le renouvellement de l'abonnement peut se faire automatiquement en versant le tarif annuel avant le 16 janvier.

Vous pouvez vous acquitter de deux abonnements en même temps.

Si vous êtes déjà éleveur d'abeilles, il serait judicieux de vous adresser au caissier de la société d'apiculture de votre région. Je peux vous fournir son adresse. Bien amicalement.

André Perrin, administrateur-caissier
Biorda 19, 1632 Riaz
tél. (026) 912 03 36, fax (026) 912 06 71.

Renseignements administratifs

Composition du comité de la Société romande d'apiculture: (11-12/2001)

PRÉSIDENT
M. Willy Debély, rue des Jonquilles 1, 2053 Cernier. Tél. (032) 853 42 02 (privé); (032) 889 69 07 (prof.). Fax (032) 889 62 84. E-mail: willy.debely@abeilles.ch

VICE-PRÉSIDENT - CONCOURS DES RUCHERS ET PRÉPOSÉ AUX VÉTÉRANS
M. Fernand Bovy, 1261 Le Vaud. Tél. (022) 366 11 37.

SECRÉTAIRE
M. Pierre Cleusix, rue Grand-Champ, 1971 Champlan/Grimisuat. Tél. (027) 398 48 92, (027) 322 75 45 (professionnel).

PESÉES ET OBSERVATIONS - CONTRÔLE DU MIEL
M. Jean-Louis Röthlisberger, rue Mauverney 7, 1196 Gland. Tél. (022) 364 11 39.

VULGARISATION - CONSEILLERS APICOLES-MONITEURS - ÉLEVAGE
M. William Schneeberger, route de Mont-Soleil 1e, 2610 Saint-Imier. Tél. privé (032) 941 17 72.

ASSURANCES
M. Erwin Noirat, route des Lilas 10, 2854 Bassecourt. Tél. (032) 426 83 44.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS - GESTION DU SITE http:/www.abeilles.ch
M. Jean-Daniel Duc, Vieux-Moulin 10, 1213 Onex, tél. (079) 312 93 29.

ADMINISTRATEUR - CAISSIER
M. André Perrin, Biorda 19, 1632 Riaz. Tél. (026) 912 03 36, fax (026) 912 06 71. Chèques postaux 10-1480-6, Société romande d'apiculture, Lausanne, pour les abonnements suisses et étrangers, échanges, changements d'adresse, cahiers de comptabilité apicole, insignes, diplômes, statuts et surprimes pour « Assurance vols et déprédations ».

ABONNEMENTS ET CHANGEMENTS D'ADRESSE
M. André Perrin, Biorda 19, 1632 Riaz. Tél. (026) 912 03 36, fax (026) 912 06 71. Les abonnements partent toujours du 1er janvier. Les nouveaux abonnés en cours d'année reçoivent les numéros déjà parus. Suisse: Fr. 40.–; étranger: Euro 30.– pour 2002, à payer au CCP 10-1480-6 de la Société romande d'apiculture à Lausanne, ou à l'agence de la Banque Cantonale de Fribourg, de et à 1630 Bulle, ou encore par chèque bancaire à l'attention de l'administrateur. Les changements d'adresse sont gratuits. Les demandes doivent être accompagnées de la dernière adresse découpée dans le journal et adressée à l'administrateur.

RÉDACTION RSA ET ANNONCES
M. Michel Bréganti, Cretta 5, 1870 Monthey, Tél. (024) 471 59 51, fax (024) 472 15 11. E-mail: michel.breganti@gve.ch
Délai rédactionnel: **le 1er de chaque mois précédant la parution de la revue.**

BIBLIOTHÈQUE CANTONALE DU VALAIS
Rue des Vergers 9, 1950 Sion. Tél. (027) 606 45 50. http://www.bcvs.vsnet.ch

INSTITUT DE GRANGENEUVE
Pour panneaux publicitaires. Route de Grangeneuve 31, 1725 Posieux.
Tél. (026) 305 55 00. Fax (026) 305 55 04.

Thomas apiculture

N°1 du matériel apicole en Europe

- *La garantie du premier fabricant européen de matériel apicole.*
- *Une expérience et un savoir-faire de plus de 40 ans.*
- *Une très large gamme permettant de répondre à tous vos besoins.*
- *La recherche permanente du meilleur rapport qualité/prix.*
- *Un ensemble de services uniques.*
- *Des innovations et nouveautés permanentes.*

Recherchons distributeur pour le marché suisse

86, rue Abbé Thomas - 45450 FAY-AUX-LOGES (FRANCE)
TÉL. 02 38 46 88 00 - FAX 02 38 59 28 28

JAB **1820 Montreux 1** / Postcode 1 à : M. A. Perrin, Biorda 19, 1632 Riaz

La Société romande d'apiculture
vous invite au

Troisième Congrès apicole romand

qui aura lieu le 16 mars 2002
à Martigny

126e assemblée des délégués de la SAR

Vous recevrez tous les renseignements sur cette manifestation
dans le numéro de janvier-février
ainsi que les bulletins d'inscription.

Tirage justifié : 5000 ex.